



---

---

## **EVOLUTION DE L'INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES (ICAE) DE LA CEMAC AU PREMIER TRIMESTRE 2025 ET PERSPECTIVES A COURT TERME**

---

---

### **I- Evolution récente**

#### **Le rythme de progression des activités économiques a décéléré au premier trimestre 2025 ...**

Au terme du premier trimestre 2025, la dynamique des activités du secteur productif de la CEMAC a ralenti, en lien avec le décrochage des activités des hydrocarbures, du manganèse, de la sylviculture et du transport ferroviaire, nonobstant les bonnes performances observées au niveau des activités de la branche aurifère et du cacao, ainsi que l'orientation favorable des BTP, du commerce et des télécommunications.

Les données à haute fréquence recueillies par les Services de la BEAC ont mis en exergue une hausse des activités économiques dans la Sous-région. En effet, l'Indice Composite des Activités Economiques de la CEMAC s'est accru de 8,5 % au premier trimestre 2025, après 9,1 % au quatrième trimestre 2024 et 6,1 % un an plus tôt.

Plus spécifiquement, les activités extractives ont été marquées par une forte hausse dans le secteur de l'or en République Centrafricaine et au Tchad, suivant la dynamique des cours qui a entraîné une ruée des opérateurs dans ce secteur, au détriment du diamant qui a fini le trimestre en recul. En revanche, les hydrocarbures sont en repli, en lien avec le déclin naturel des champs dans la Sous-région et des investissements insuffisants qui entraînent des retards dans les travaux de maintenance dans certains pays, notamment au Congo. De même, le manganèse continue de faire face aux difficultés de l'économie chinoise à se relancer. Pour sa part, l'agriculture d'exportation a été soutenue, entre autres, par l'embellie du cacao, qui découle principalement de la hausse historique des cours, et dans une moindre mesure, par le coton

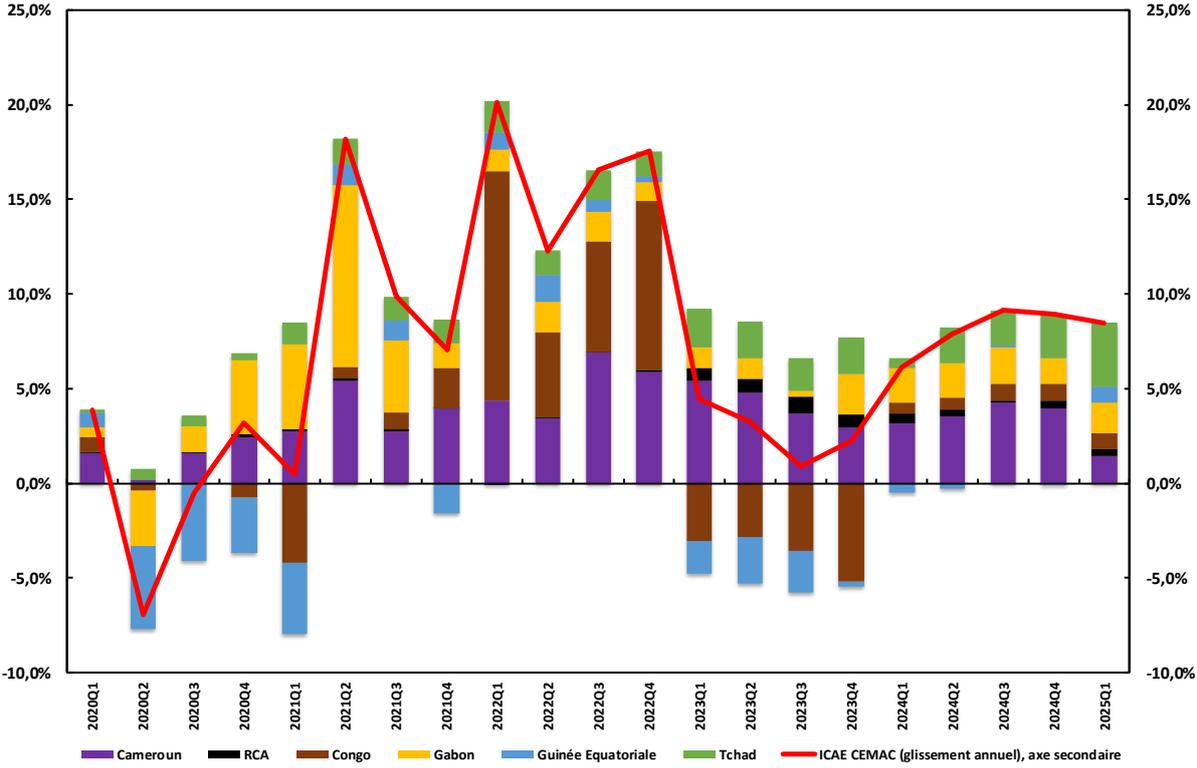
Par ailleurs, l'activité de la branche sylvicole a continué de pâtir de la chute de la demande asiatique et des prix élevés du carburant destiné aux industriels dans la CEMAC (République Centrafricaine, Cameroun, Gabon et Congo), ainsi que de la mise en œuvre effective de la mesure des autorités de la CEMAC en faveur de la

transformation locale des grumes, dans le cadre des politiques de diversification des bases productives.

L'activité des BTP s'est bien portée au premier trimestre, eu égard à la progression des commandes des aciéries, de la production croissante des cimenteries et carrières destinées aux travaux de construction des routes et des bâtiments, pour le compte de la commande publique et des partenaires privés.

En revanche, les transports ont stagné au premier trimestre 2025, en raison du repli observé au niveau du transport ferroviaire lié au recul des activités minières au Gabon, et au déclin des activités sylvicoles dans la Sous-région. Ces évolutions ont été partiellement contrebalancées par la bonne orientation du transport portuaire et le dynamisme du transport aérien. L'embellie dans le commerce a été stimulée par les retombées des revenus aurifères et du cacao qui ont impacté favorablement la consommation privée. Enfin, la bonne tenue des télécommunications s'explique par des investissements des opérateurs de téléphonie mobile pour accroître la qualité du réseau, à l'instar du déploiement de la 4G en République Centrafricaine.

Figure 1 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel (2020T1 à 2025T1)



Source : BEAC

## **II- Perspectives d'évolution de l'ICAE à court terme**

**...le rythme de progression des activités économiques devrait légèrement ralentir au deuxième trimestre 2025.**

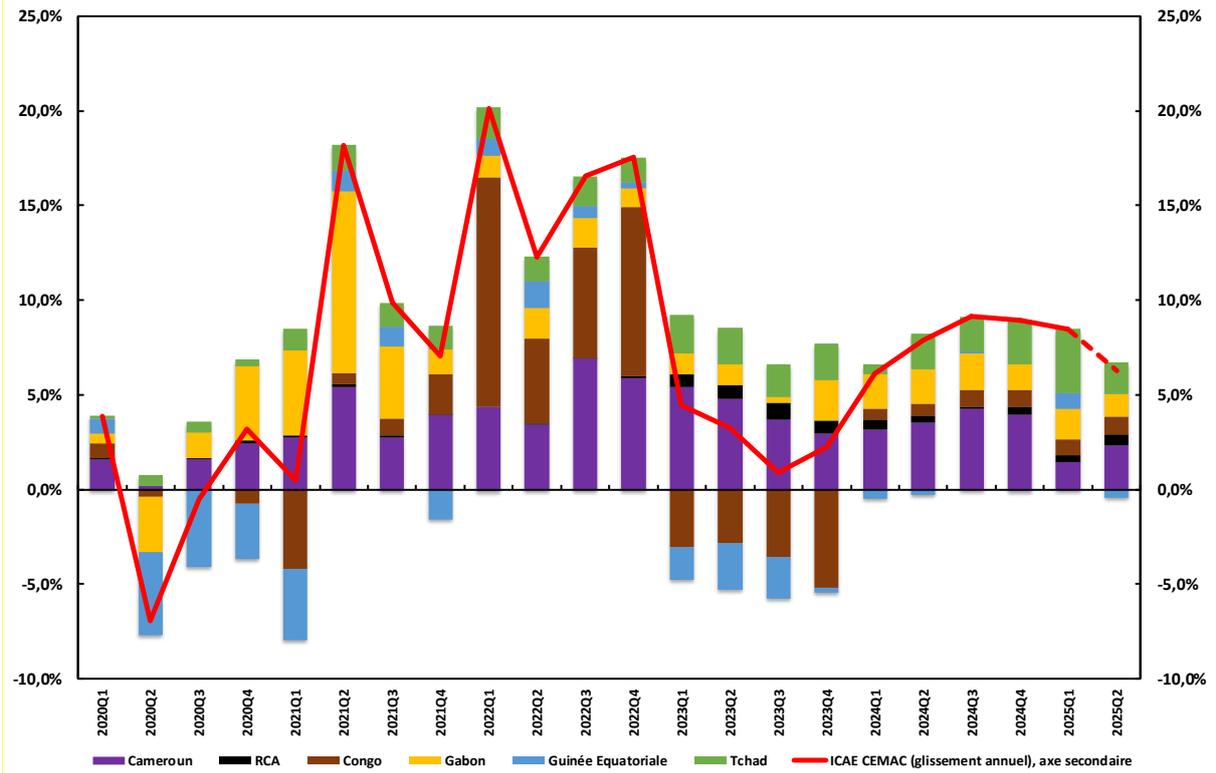
Au deuxième trimestre 2025, la dynamique des activités du secteur productif de la CEMAC décélérerait, en lien pour l'essentiel avec un léger décrochage projeté au niveau de l'agriculture d'exportation. En outre, les industries extractives seraient marquées par la poursuite *i)* du recul des activités du manganèse au Gabon, le repli des hydrocarbures, principalement au Gabon, au Tchad, en Guinée Equatoriale et dans une moindre mesure au Cameroun ; et *ii)* l'embellie des activités aurifères, stimulée par la hausse des cours de l'or sur les marchés internationaux et la ruée des opérateurs économiques vers l'exploitation de l'or.

L'activité des industries manufacturières serait en hausse, portée principalement par l'agro-industrie, confronté à une demande de plus en plus croissante, et les cimenteries dans la CEMAC qui continueraient de bénéficier du dynamisme des BTP pour satisfaire la commande publique et celle du secteur privé. Les transports devraient se stabiliser tandis que les télécommunications continueraient de soutenir les services marchands aux côtés du commerce de détail.

Par ailleurs, les opérateurs de la branche de la sylviculture continueraient de pâtir de la mise en œuvre effective de la mesure des autorités de la CEMAC en faveur de la transformation locale des grumes, conjuguée avec des coûts d'exploitation importants qu'ils subiraient, du fait des prix élevés du gasoil dans la CEMAC et les coûts logistiques qui s'accroîtraient en raison de la dégradation des infrastructures de transport durant la saison des pluies.

Au final, au deuxième trimestre 2025, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 6,3 % en glissement annuel (après 8,5 % un trimestre plus tôt), contre 7,9 % un an auparavant.

Figure 2 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel (2020T1 à 2025T2)



Source : BEAC